

BULLETIN INDIVIDUEL D'ADHÉSION 2020/2021

Je me syndique au SNUipp-FSU afin de contribuer :

- ✓ à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- ✓ au développement du service public et laïque d'éducation.
- ✓ au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique.

Le SNUipp-FSU pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour m'adresser ses publications départementales et nationales. Je demande au SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la section départementale du SNUipp Lot-et-Garonne (les Unitaires SNUipp 47).

COTISATION : (cf le tableau au verso)	Euros	N'oubliez pas ces cases ▶	Date, Signature :
---	-------	--------------------------------------	--------------------------

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom d'usage : _____ Prénom : _____
 Nom de naissance : _____ Date de naissance : _____
 Adresse personnelle : _____
 Code postal : _____ Ville : _____ ☎ : _____
 Courriel personnel : _____ 📠 : _____

SITUATION ADMINISTRATIVE

CORPS	<input type="checkbox"/> Instituteur <input type="checkbox"/> Professeur d'école <input type="checkbox"/> Psychologue <input type="checkbox"/> PEGC	<input type="checkbox"/> AE, AESH <input type="checkbox"/> PE stagiaire <input type="checkbox"/> Contractuel·le <input type="checkbox"/> Retraité	GRADE	<input type="checkbox"/> Classe normale <input type="checkbox"/> Hors Classe <input type="checkbox"/> Classe exceptionnelle	date de titularisation : _____ échelon : _____ <input type="checkbox"/> CAPSAIS, CAPA-SH ou CAPPEI <input type="checkbox"/> CAFIPEMF
--------------	--	--	--------------	---	---

Poste occupé :

<input type="checkbox"/> Adjoint·e élém.	<input type="checkbox"/> Directeur·trice, nbre classes : _____	<input type="checkbox"/> TR ZIL	<input type="checkbox"/> PEMF
<input type="checkbox"/> Adjoint·e mat.	<input type="checkbox"/> Enseignant·e spécialisé·e option : E D F G	<input type="checkbox"/> TR BD	<input type="checkbox"/> CPC
<input type="checkbox"/> Adjoint·e LV	<input type="checkbox"/> PSY-EN	<input type="checkbox"/> TRS	<input type="checkbox"/> CPD
<input type="checkbox"/> Autre poste (préciser) : _____		<input type="checkbox"/> Tit. départ. circo.	

Conditions d'exercice : TP TD CLD CLM Congé Parental Disponibilité Détachement Congé Formation
 Autre (à préciser) : _____ Temps partiel, indiquer la quotité travaillée : _____ %

Nom de l'école ou établissement : _____ Niveau de classe : _____
 Type d'école ou établissement : mat élém prim SEGPA EREA IME IMP ITEP autre : _____
 Code postal : _____ Ville : _____ ☎ : _____

PAIEMENT DE LA COTISATION

PAR CARTE BANCAIRE : (cocher la case)
 I : EN LIGNE SUR LE SITE DU SNUIPP : <https://adherer.snuipp.fr/47>
 paiement par carte bancaire possible en plusieurs fois

Envoyez votre bulletin sans attendre et programmez votre paiement dans les tableaux ci-dessous.

PAR CHÈQUE(S) : (cocher une case)
 C : RÈGLEMENT EN UN SEUL CHÈQUE
 M : RÈGLEMENT EN PLUSIEURS CHÈQUES Nombre de chèques : _____

Libeller les chèques à l'ordre de « Les Unitaires SNUipp 47 »

Les chèques peuvent être d'un montant différent entre eux. Envoie tous tes chèques d'un coup, datés du jour où tu les signes (les antidater est illégal).

Les chèques seront débités à la fin des mois que tu as choisis, à préciser dans le tableau ci-dessous.

DÉPÔT DES CHÈQUES FIN	SEPT	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
MONTANT										

PAR PRÉLÈVEMENTS : (cocher une case)
 P : PRÉLÈVEMENTS MENSUELS, SEULEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS
 E : PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE, RECONDUCTIBLE TACITEMENT CHAQUE ANNÉE

Pour les prélèvements reconductibles (option E), un courrier en septembre 2021 signalera la reconduction et le montant des prélèvements. | Si tu décides alors de ne plus te re-syndiquer, une simple lettre de ta part suffira à interrompre le processus.

Jusqu'à 10 prélèvements sont possibles. À préciser ci-contre.		28/09	28/10	28/11	28/12	28/01	28/02	28/03	28/04	28/05	28/06	28/07
	Échéancier par défaut			x	x	x	x	x				
	Échéancier désiré											
Réserve SNUipp												

GRILLE DE COTISATIONS 2020 – 2021

En gras le montant des cotisations, entre parenthèses le coût réel après réduction des impôts.

Cotisations de base

Échelons	Professeur des écoles et PSY-EN			Instituteur Institutrice	PEGC	
	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle		Hors classe	Classe exceptionnelle
1 (Stagiaires)	63 € (21 €)		215 € (73 €)		150 € (51 €)	198 € (67 €)
2	138 € (47 €)	193 € (66 €)	227 € (77 €)		157 € (53 €)	215 € (73 €)
3	140 € (48 €)	207 € (70 €)	239 € (81 €)		166 € (56 €)	228 € (78 €)
4	144 € (49 €)	221 € (75 €)	255 € (87 €)		176 € (60 €)	243 € (83 €)
5 (ou 1 ^{er} chevron)	149 € (51 €)	235 € (80 €)	273 € (93 €)		198 € (67 €)	257 € (87 €)
6 (ou 2 ^e chevron)	154 € (52 €)	248 € (84 €)	284 € (97 €)		213 € (72 €)	
7 (ou 3 ^e chevron)	162 € (55 €)		298 € (101 €)	131 € (45 €)		
8	173 € (59 €)			137 € (47 €)		
9	183 € (62 €)			144 € (49 €)		
10	195 € (66 €)			154 € (52 €)		
11	208 € (71 €)			166 € (56 €)		

Le montant de la cotisation syndicale est proportionnel à l'indice.
(Les montants entre parenthèses correspondent au coût de la cotisation après déduction du crédit d'impôts.)

Majoration de cotisation selon le poste occupé	
PE Spécialisé	9 €
Direction 1 classe	4 €
Direction 2 à 4 classes	8 €
Direction 5 à 9 classes	12 €
Direction 10 classes et plus	15 €
CPC, PEMF	9 €

Congé formation, Congé parental : 1/2 cotisation avec minimum de : 96 €

Temps partiel : % de la cotisation correspondant à la quotité travaillée, avec minimum de : 96 €
--

Arrondir les cotisations ci-dessus à l'euro inférieur.

La cotisation syndicale ouvre droit à un « crédit d'impôt »* de 66 % de son montant.

Par exemple : une cotisation de 144 € revient en fait à 49 €.
* en cas de déclaration de frais réels, la cotisation syndicale doit être ajoutée à ces frais et n'ouvre pas droit au crédit d'impôt.

Retraité-es	
Ex INSTIT	100 € (34 €)
Ex PE Classe normale	108 € (37 €)
Ex PE Hors classe	113 € (38 €)
Ex PE Classe excep.	118 € (40 €)

Contractuel-es	60 € (20 €)
-----------------------	-----------------------

AVS, EVS, AESH	35 € (12 €)
-----------------------	-----------------------

Disponibilité	35 € (12 €)
----------------------	-----------------------



Mandat de prélèvement SEPA

Conformément à la législation, les prélèvements automatiques du SNUipp-FSU sont dorénavant opérés selon les règles de la norme bancaire de l'espace unique de paiement en euros (Single Euro Payments Area ou SEPA).

En signant ce formulaire de mandat, tu autorises :

- Les Unitaires SNUipp 47 – F.S.U. à envoyer des instructions à ta banque pour débiter ton compte ;
- Ta banque à débiter ton compte conformément aux instructions des Unitaires SNUipp 47 – F.S.U.

Le SNUipp-FSU 47 est à ta disposition pour toute question relative à ce mandat de prélèvement SEPA.

DÉBITEUR

Tes nom et prénom : _____

Ton adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

CRÉDITEUR

Identifiant créancier SEPA (ICS) : FR 34 ZZZ 446374

Nom : Les Unitaires SNUipp 47 – F.S.U.

Adresse : 169 bis, avenue Jean-Jaurès 47000 Agen

COMPTE BANCAIRE OU POSTAL À PRÉLEVER

IBAN (International Bank Account Number : numéro de compte bancaire international)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC (Bank Identifier Code : code d'identification de la banque)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Fait à : _____, le _____. Signature : _____

Nota :

- Compléter tous les champs du mandat.
- Tes droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que tu peux obtenir auprès de ta banque.
- Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le SNUipp-FSU 47 que pour la gestion de ton adhésion. Elles pourront donner lieu à l'exercice de tes droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés.

À renvoyer avec le recto du bulletin d'adhésion au SNUipp-FSU 47, 169 bis avenue Jean-Jaurès 47000 Agen

Réservé SNUipp-FSU 47

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(RUM)